



COMMUNIQUE DE PRESSE

METHANISATION DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DU PERCHE : PAS DE CONCERTATION SANS INFORMATION !

Des membres de nos associations ont participé à la [rencontre sur la méthanisation](#)¹ organisée par le Parc Naturel du Perche à la salle de fêtes de Rémalard lundi 17 octobre, dont le but affiché était « *d'engager une co-construction sur ce que pourrait être la méthanisation souhaitée pour le Perche* ». Le caractère souhaitable du développement de cette filière au sein du Parc Naturel a été ainsi posé comme un postulat non soumis à la discussion du public, qui a été convié à cet « *atelier* » uniquement afin de donner son avis sur les modalités de son déploiement.

Pourtant, cette rencontre a été organisée à l'initiative du groupe de travail sur la méthanisation constitué par des élus du Parc, à la suite de la [proposition de moratoire](#)² que certains d'entre eux avaient fait lors du Conseil Syndical du mois de mars. Lors de la première réunion de ce groupe de travail, en juin, il a été décidé d'organiser en septembre une réunion publique d'information, sous la forme d'un débat controversé.

Néanmoins, au lieu de mettre en place cet événement indispensable pour éclairer le public et les élus sur un sujet très technique et controversé, le Parc Naturel du Perche a confié à un cabinet de consultants la réalisation d'une mascarade de concertation : annoncée avec très peu d'anticipation et de publicité, un jour de semaine dans un horaire où beaucoup de personnes sont encore au travail, sans qu'un temps d'information ne soit prévu, tout en refusant de communiquer avant la réunion les questions autour desquelles allaient s'organiser les groupes de discussion. Ainsi, des citoyens avec pas ou peu d'information sur la méthanisation étaient censés débattre d'égal à égal avec des porteurs de projet et autres acteurs de la filière venus en faire la promotion.

Nous déplorons le choix de ne pas informer le public au préalable ainsi que des questions autour desquelles s'est organisé le travail en groupes, très orienté et réducteur, faisant notamment l'impasse sur les externalités négatives sur l'eau, l'air et les sols ainsi que sur les risques et les nuisances. Nous dénonçons également une méthodologie soi-disant participative que, dans les faits, a empêché le public d'avoir accès à une information de qualité, d'aborder le développement de cette filière dans une approche globale et de débattre de l'enjeu principal : le vote d'un moratoire.

Nous demandons au Parc Naturel Régional du Perche de s'engager dans un véritable processus d'information et de consultation du public sur cette question.

¹ <https://www.parc-naturel-perche.fr/actualites/un-atelier-public-sur-la-methanisation-dans-le-perche>

² https://actu.fr/normandie/perche-en-noce_61309/le-budget-a-l-ordre-du-jour-pour-le-parc-naturel-regional-du-perche_49389704.html